

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

SOMMAIRE

Le ministère a pour mandat de fournir des services sociaux et communautaires abordables et efficaces offrant le soutien et l'attention nécessaires aux familles et aux communautés pour encourager les adultes à assumer leurs responsabilités et à être aussi autonomes que possible; et veiller à ce que les enfants soient en sécurité et puissent prendre un bon départ dans la vie.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
29 505 746	Programme d'administration du ministère ¹	28 864 940	29 666 802
8 251 710 000	Programme des services aux adultes et aux enfants ^{2,3,4,5,6,7,8,9}	8 023 060 400	7 743 073 186
8 281 215 746	Total du ministère - Fonctionnement	8 051 925 340	7 772 739 988
4 502 522 800	Moins : Mandats spéciaux	2 774 417 100	-
15 248 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
<u>3 763 444 700</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>5 277 461 400</u>	<u>7 772 694 511</u>
8 281 215 746	Total du ministère - Fonctionnement		
<u>8 281 215 746</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		
Actif			
15 830 000	Programme des services aux adultes et aux enfants	-	-
15 830 000	Total du ministère - Actif	-	-
7 915 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
<u>7 915 000</u>	< TOTAL À VOTER - ACTIF	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
FONCTIONNEMENT	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	7 899 230 940	
1.2 Comptes publics 2001-2002		7 776 640 187
2. Budget supplémentaire des dépenses		
2.1 Budget supplémentaire des dépenses 2002-2003	153 900 000	
3. Réorganisation gouvernementale		
3.1 Transfert de fonctions d'autres ministères		863 800
3.2 Transfert de fonctions à d'autres ministères	(1 205 600)	(4 763 999)
	8 051 925 340	7 772 739 988

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat.	
					prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	
FONCTIONNEMENT						
701	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	28,8	(1,0)	27,8	29,5	1,7
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>28,9</u>	<u>(1,0)</u>	<u>27,8</u>	<u>29,5</u>	<u>1,7</u>
702	Programme des services aux adultes et aux enfants					
1	Administration du programme ²	42,3	(1,1)	41,2	42,1	0,9
2	Administration régionale ³	16,3	(0,8)	15,5	17,6	2,1
3	Soutien financier et soutien à l'emploi ⁴	4 577,3	(69,9)	4 507,4	4 566,3	58,9
4	Services sociaux aux adultes ⁵	167,2	(0,1)	167,1	167,0	(0,1)
5	Services à l'enfance ⁶	2 099,2	(4,5)	2 094,7	2 268,8	174,1
6	Services aux adultes et aux enfants ayant une déficience intellectuelle ⁷	1 088,9	(6,0)	1 082,9	1 143,2	60,3
7	Bureau des obligations familiales ⁸	31,8	(1,2)	30,6	31,6	0,9
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i> ⁹	-	4,3	4,3	15,2	10,9
		<u>8 023,1</u>	<u>(79,3)</u>	<u>7 943,8</u>	<u>8 251,7</u>	<u>307,9</u>
Total du ministère - Fonctionnement		<u>8 051,9</u>	<u>(80,3)</u>	<u>7 971,6</u>	<u>8 281,2</u>	<u>309,6</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- (1,0) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (1,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,8) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (6,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (51,7) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
- (11,7) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inclure le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
- (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE**RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE**

6. (4,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
7. (5,9) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
(0,1) redressement reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où on paie les fournisseurs (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où on reçoit les produits et services (comptabilité d'exercice).
8. (1,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
9. 4,3 montants dus à la province et considérés comme non recouvrables au cours de l'exercice (les créances irrécouvrables n'étaient pas inscrites dans la comptabilité de caisse).

(80,3) << Total des redressements

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
13 000 000	Programme des services aux adultes et aux enfants	27 084 900	31 557 051
13 000 000	Total du ministère - Immobilisations	27 084 900	31 557 051
3 200 000	Moins : Mandats spéciaux	9 700 000	-
<u>9 800 000</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>17 384 900</u>	<u>31 557 051</u>
13 000 000	Total du ministère - Immobilisations		
<u>13 000 000</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

- NOTES -

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS						
702	Programme des services aux adultes et aux enfants					
8	Services aux adultes et aux enfants	27.1	-	27.1	13.0	(14.1)
		<u>27.1</u>	<u>-</u>	<u>27.1</u>	<u>13.0</u>	<u>(14.1)</u>
	Total du ministère - Immobilisations	<u>27.1</u>	<u>-</u>	<u>27.1</u>	<u>13.0</u>	<u>(14.1)</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

pas de redressements entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Fournir des conseils pour la planification stratégique des activités du ministère et des services de gestion pour aider les cadres à prendre leurs décisions. Comme ils font partie de la fonction publique de l'Ontario, les services de soutien des activités du ministère illustrent et renforcent les politiques et activités générales du gouvernement.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
701		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
FONCTIONNEMENT				
1	29 457 500	Administration du ministère ¹	28 818 100	29 621 325
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	11 490
	<u>29 505 746</u>	Total - Fonctionnement	<u>28 864 940</u>	<u>29 666 802</u>
	14 721 700	Moins : Mandats spéciaux	13 298 300	-
	48 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
	<u>14 735 800</u>	Montant à voter	<u>15 519 800</u>	<u>29 621 325</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

PROGRAMME DES SERVICES AUX ADULTES ET AUX ENFANTS :

Assurer la prestation de services sociaux et communautaires efficaces et responsables aux plus démunis et réinvestir dans un plus grand nombre de services d'intervention précoce et de prévention. Les services à l'enfance comprennent le Programme de bien-être de l'enfance et les services aux jeunes contrevenants âgés de 12 à 15 ans au moment de l'infraction; les services d'intervention précoce et de prévention; les programmes communautaires d'aide au développement de la petite enfance, les ressources et soutiens au parentage; les services de développement des enfants; les services de santé mentale pour enfants; et les services de garde d'enfants. Les services aux adultes comprennent le soutien du revenu et de l'emploi, comme les initiatives ministérielles de prévention de la violence faite aux femmes, l'Initiative d'aide aux sans-abri, le Bureau des obligations familiales et les services aux personnes ayant des besoins spéciaux.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
702		PROGRAMME DES SERVICES AUX ADULTES ET AUX ENFANTS		
FONCTIONNEMENT				
1	42 104 600	Administration du programme ²	42 285 300	48 563 125
2	17 570 600	Administration régionale ³	16 292 400	16 312 344
3	4 566 300 600	Soutien financier et soutien à l'emploi ⁴	4 577 309 000	4 477 387 892
4	166 984 400	Services sociaux aux adultes ⁵	167 170 000	162 422 933
5	2 268 807 600	Services à l'enfance ⁶	2 099 212 500	1 980 156 574
6	1 143 188 200	Services aux adultes et aux enfants ayant une déficience intellectuelle ⁷	1 088 944 000	1 031 036 736
7	31 554 000	Bureau des obligations familiales ⁸	31 847 200	27 193 582
L	15 200 000	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i> ⁹	-	-
	<u>8 251 710 000</u>	Total - Fonctionnement	<u>8 023 060 400</u>	<u>7 743 073 186</u>
	4 487 801 100	Moins : Mandats spéciaux	2 761 118 800	-
	15 200 000	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>3 748 708 900</u>	Montant à voter	<u>5 261 941 600</u>	<u>7 743 073 186</u>
Actif				
9	15 830 000	Services aux adultes et aux enfants	-	-
	15 830 000	Total - Actif	-	-
	7 915 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>7 915 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
702		PROGRAMME DES SERVICES AUX ADULTES ET AUX ENFANTS		
IMMOBILISATIONS				
8	13 000 000	Services aux adultes et aux enfants	27 084 900	31 557 051
	<u>13 000 000</u>	Total - Immobilisations	<u>27 084 900</u>	<u>31 557 051</u>
	3 200 000	Moins : Mandats spéciaux	9 700 000	-
	<u>9 800 000</u>	Montant à voter	<u>17 384 900</u>	<u>31 557 051</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

- NOTES -

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

- NOTES -

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

 PROGRAMME DES SERVICES AUX ADULTES ET AUX ENFANTS (suite)
 CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

<p><i>Projet d'aide sociale automatisée</i></p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td style="text-align: right;">\$</td> </tr> <tr> <td>Traitements et salaires</td> <td style="text-align: right;">6 094 900</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avantages sociaux</td> <td style="text-align: right;">666 700</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Transports et communications</td> <td style="text-align: right;">5 589 900</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td style="text-align: right;">1 573 900</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournitures et matériel</td> <td style="text-align: right;">2 064 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Paiements de transfert</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Projet d'aide sociale automatisée</td> <td style="text-align: right;">7 390 900</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>23 380 300</u></td> </tr> </table> <p><i>Tribunal de l'aide sociale</i></p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Traitements et salaires</td> <td style="text-align: right;">1 783 800</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avantages sociaux</td> <td style="text-align: right;">115 500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Transports et communications</td> <td style="text-align: right;">531 100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td style="text-align: right;">2 709 100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournitures et matériel</td> <td style="text-align: right;">212 600</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>5 352 100</u></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Crédits législatifs</p> <p>Autres opérations</p> <table border="0"> <tr> <td>Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i></td> <td style="text-align: right;">15 200 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>15 200 000</u></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Services sociaux aux adultes (702-4)</p> <table border="0"> <tr> <td>Traitements et salaires</td> <td style="text-align: right;">1 354 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avantages sociaux</td> <td style="text-align: right;">171 100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Transports et communications</td> <td style="text-align: right;">53 500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td style="text-align: right;">10 100</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournitures et matériel</td> <td style="text-align: right;">33 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Paiements de transfert</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Violence faite aux femmes ..</td> <td style="text-align: right;">91 850 500</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Aide à l'intégration communautaire</td> <td style="text-align: right;">60 909 500</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones</td> <td style="text-align: right;">12 602 700</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>165 362 700</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>166 984 400</u></td> </tr> </table>		\$	\$	Traitements et salaires	6 094 900		Avantages sociaux	666 700		Transports et communications	5 589 900		Services	1 573 900		Fournitures et matériel	2 064 000		Paiements de transfert			Projet d'aide sociale automatisée	7 390 900				<u>23 380 300</u>		\$		Traitements et salaires	1 783 800		Avantages sociaux	115 500		Transports et communications	531 100		Services	2 709 100		Fournitures et matériel	212 600				<u>5 352 100</u>	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	15 200 000				<u>15 200 000</u>	Traitements et salaires	1 354 000		Avantages sociaux	171 100		Transports et communications	53 500		Services	10 100		Fournitures et matériel	33 000		Paiements de transfert			Violence faite aux femmes ..	91 850 500		Aide à l'intégration communautaire	60 909 500		Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones	12 602 700				<u>165 362 700</u>			<u>166 984 400</u>	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">Services à l'enfance (702-5)</td> <td style="text-align: right;">\$</td> </tr> <tr> <td>Traitements et salaires</td> <td style="text-align: right;">73 434 400</td> </tr> <tr> <td>Avantages sociaux</td> <td style="text-align: right;">7 228 100</td> </tr> <tr> <td>Transports et communications</td> <td style="text-align: right;">6 532 500</td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td style="text-align: right;">12 964 800</td> </tr> <tr> <td>Fournitures et matériel</td> <td style="text-align: right;">6 921 500</td> </tr> <tr> <td>Paiements de transfert</td> <td style="text-align: right;">\$</td> </tr> <tr> <td> Services de soutien communautaire</td> <td style="text-align: right;">141 462 800</td> </tr> <tr> <td> Services d'aide à l'enfance ..</td> <td style="text-align: right;">1 023 832 300</td> </tr> <tr> <td> Services d'intervention auprès des enfants et des familles</td> <td style="text-align: right;">281 197 800</td> </tr> <tr> <td> Services de garde d'enfants</td> <td style="text-align: right;">514 058 500</td> </tr> <tr> <td> Services de traitement pour les enfants</td> <td style="text-align: right;">84 730 600</td> </tr> <tr> <td> Services aux jeunes contrevenants</td> <td style="text-align: right;">116 428 800</td> </tr> <tr> <td> Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités ..</td> <td style="text-align: right;">15 500</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>2 161 726 300</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>2 268 807 600</u></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Services aux adultes et aux enfants ayant une déficience intellectuelle (702-6)</p> <table border="0"> <tr> <td>Traitements et salaires</td> <td style="text-align: right;">95 160 700</td> </tr> <tr> <td>Avantages sociaux</td> <td style="text-align: right;">15 993 600</td> </tr> <tr> <td>Transports et communications</td> <td style="text-align: right;">227 400</td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td style="text-align: right;">6 834 900</td> </tr> <tr> <td>Fournitures et matériel</td> <td style="text-align: right;">9 902 100</td> </tr> <tr> <td>Paiements de transfert</td> <td style="text-align: right;">\$</td> </tr> <tr> <td> Services en établissement ..</td> <td style="text-align: right;">575 360 600</td> </tr> <tr> <td> Services de soutien</td> <td style="text-align: right;">439 374 500</td> </tr> <tr> <td> Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités ..</td> <td style="text-align: right;">334 400</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>1 015 069 500</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>1 143 188 200</u></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Bureau des obligations familiales (702-7)</p> <table border="0"> <tr> <td>Traitements et salaires</td> <td style="text-align: right;">19 328 700</td> </tr> <tr> <td>Avantages sociaux</td> <td style="text-align: right;">2 724 700</td> </tr> <tr> <td>Transports et communications</td> <td style="text-align: right;">2 208 800</td> </tr> <tr> <td>Services</td> <td style="text-align: right;">6 293 900</td> </tr> <tr> <td>Fournitures et matériel</td> <td style="text-align: right;">997 900</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>31 554 000</u></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Total (Fonctionnement) - Programme des services aux adultes et aux enfants</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>8 251 710 000</u></td> </tr> </table>	Services à l'enfance (702-5)	\$	Traitements et salaires	73 434 400	Avantages sociaux	7 228 100	Transports et communications	6 532 500	Services	12 964 800	Fournitures et matériel	6 921 500	Paiements de transfert	\$	Services de soutien communautaire	141 462 800	Services d'aide à l'enfance ..	1 023 832 300	Services d'intervention auprès des enfants et des familles	281 197 800	Services de garde d'enfants	514 058 500	Services de traitement pour les enfants	84 730 600	Services aux jeunes contrevenants	116 428 800	Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités ..	15 500		<u>2 161 726 300</u>		<u>2 268 807 600</u>	Traitements et salaires	95 160 700	Avantages sociaux	15 993 600	Transports et communications	227 400	Services	6 834 900	Fournitures et matériel	9 902 100	Paiements de transfert	\$	Services en établissement ..	575 360 600	Services de soutien	439 374 500	Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités ..	334 400		<u>1 015 069 500</u>		<u>1 143 188 200</u>	Traitements et salaires	19 328 700	Avantages sociaux	2 724 700	Transports et communications	2 208 800	Services	6 293 900	Fournitures et matériel	997 900		<u>31 554 000</u>		<u>8 251 710 000</u>
	\$	\$																																																																																																																																																										
Traitements et salaires	6 094 900																																																																																																																																																											
Avantages sociaux	666 700																																																																																																																																																											
Transports et communications	5 589 900																																																																																																																																																											
Services	1 573 900																																																																																																																																																											
Fournitures et matériel	2 064 000																																																																																																																																																											
Paiements de transfert																																																																																																																																																												
Projet d'aide sociale automatisée	7 390 900																																																																																																																																																											
		<u>23 380 300</u>																																																																																																																																																										
	\$																																																																																																																																																											
Traitements et salaires	1 783 800																																																																																																																																																											
Avantages sociaux	115 500																																																																																																																																																											
Transports et communications	531 100																																																																																																																																																											
Services	2 709 100																																																																																																																																																											
Fournitures et matériel	212 600																																																																																																																																																											
		<u>5 352 100</u>																																																																																																																																																										
Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	15 200 000																																																																																																																																																											
		<u>15 200 000</u>																																																																																																																																																										
Traitements et salaires	1 354 000																																																																																																																																																											
Avantages sociaux	171 100																																																																																																																																																											
Transports et communications	53 500																																																																																																																																																											
Services	10 100																																																																																																																																																											
Fournitures et matériel	33 000																																																																																																																																																											
Paiements de transfert																																																																																																																																																												
Violence faite aux femmes ..	91 850 500																																																																																																																																																											
Aide à l'intégration communautaire	60 909 500																																																																																																																																																											
Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones	12 602 700																																																																																																																																																											
		<u>165 362 700</u>																																																																																																																																																										
		<u>166 984 400</u>																																																																																																																																																										
Services à l'enfance (702-5)	\$																																																																																																																																																											
Traitements et salaires	73 434 400																																																																																																																																																											
Avantages sociaux	7 228 100																																																																																																																																																											
Transports et communications	6 532 500																																																																																																																																																											
Services	12 964 800																																																																																																																																																											
Fournitures et matériel	6 921 500																																																																																																																																																											
Paiements de transfert	\$																																																																																																																																																											
Services de soutien communautaire	141 462 800																																																																																																																																																											
Services d'aide à l'enfance ..	1 023 832 300																																																																																																																																																											
Services d'intervention auprès des enfants et des familles	281 197 800																																																																																																																																																											
Services de garde d'enfants	514 058 500																																																																																																																																																											
Services de traitement pour les enfants	84 730 600																																																																																																																																																											
Services aux jeunes contrevenants	116 428 800																																																																																																																																																											
Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités ..	15 500																																																																																																																																																											
	<u>2 161 726 300</u>																																																																																																																																																											
	<u>2 268 807 600</u>																																																																																																																																																											
Traitements et salaires	95 160 700																																																																																																																																																											
Avantages sociaux	15 993 600																																																																																																																																																											
Transports et communications	227 400																																																																																																																																																											
Services	6 834 900																																																																																																																																																											
Fournitures et matériel	9 902 100																																																																																																																																																											
Paiements de transfert	\$																																																																																																																																																											
Services en établissement ..	575 360 600																																																																																																																																																											
Services de soutien	439 374 500																																																																																																																																																											
Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités ..	334 400																																																																																																																																																											
	<u>1 015 069 500</u>																																																																																																																																																											
	<u>1 143 188 200</u>																																																																																																																																																											
Traitements et salaires	19 328 700																																																																																																																																																											
Avantages sociaux	2 724 700																																																																																																																																																											
Transports et communications	2 208 800																																																																																																																																																											
Services	6 293 900																																																																																																																																																											
Fournitures et matériel	997 900																																																																																																																																																											
	<u>31 554 000</u>																																																																																																																																																											
	<u>8 251 710 000</u>																																																																																																																																																											

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

- NOTES -

MINISTÈRE DES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ, À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE

 PROGRAMME DES SERVICES AUX ADULTES ET AUX ENFANTS (suite)
 CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

Actif		<i>Services à l'enfance</i>	\$	\$
Services aux adultes et aux enfants (702-9)	\$			
Avances et montants récupérables	\$	Avances et montants récupérables	\$	
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées - Aide financière	15 700 000	Services communautaires de soutien ..	20 000	
Violence faite aux femmes ..	10 000	Bien-être de l'enfance ...	40 000	
Services communautaires de soutien	20 000	Services d'intervention auprès des enfants et des familles	20 000	
Bien-être de l'enfance	40 000	Services en établissement ..	10 000	
Services d'intervention auprès des enfants et des familles	20 000	Services de soutien	30 000	
Services en établissement ..	10 000		<u>80 000</u>	<u>80 000</u>
Services de soutien	30 000			
	<u>15 830 000</u>			
	<u>15 830 000</u>			
<i>Soutien financier et soutien à l'emploi</i>	\$	<i>Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle</i>	\$	
Avances et montants récupérables		Avances et montants récupérables	\$	
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées - Aide financière	15 700 000	Services en établissement	10 000	
	<u>15 700 000</u>	Services de soutien	30 000	
			<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
<i>Services sociaux aux adultes</i>	\$			
Avances et montants récupérables		Total (Actif) - Programme des services aux adultes et aux enfants		<u>15 830 000</u>
Violence faite aux femmes ..	10 000			
	<u>10 000</u>			
		IMMOBILISATIONS		
		Services aux adultes et aux enfants (702-8)		\$
		Paiements de transfert		
		Subventions d'immobilisations	13 000 000	
			<u>13 000 000</u>	
		Total (Immobilisations) - Programme des services aux adultes et aux enfants	<u>13 000 000</u>	

